

Bulletin municipal N°71

Décembre 2025



Mairie de Damiatte

Bulletin municipal N°71

MAIRIE DE DAMIATTE

7 route de Graulhet 81220 DAMIATTE

Horaires d'ouverture :

Lundi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Mardi : 08h00 – 12h00 / fermé

Mercredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00

Jeudi : fermé

Vendredi : 08h00 – 12h00 / 14h00 – 18h00



Contact

05.63.70.62.60

communededamiatte@orange.fr

<https://www.mairie-damiatte.com>

Page facebook : Mairie de Damiatte

Directrice de la publication

Madame FADDI Evelyne, Maire

Rédaction du journal

Madame VERP Delphine

Commission communication

1 SOMMAIRE

1	SOMMAIRE	1
2	Le mot du Maire	2
3	Etat civil	3
4	Actualités	4
5	Travaux	8
6	Infos pratiques.....	9
7	Ecole	20
8	Vie associative	21
9	Liste des associations locales	45
10	L'annuaire local des professionnels.....	46
11	Permanences locales	51
12	Calendrier des lots et manifestations 2026	52

2 Le mot du Maire

Après 37 années de mandat dont 18 en tant que maire, voici l'heure tant attendue et redoutée de tourner la page.

Je ne serai donc pas candidate aux prochaines élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026 et c'est avec une certaine émotion que je rédige une dernière fois ce mot du maire.

Malgré la charge de travail et les responsabilités, chaque jour je suis venue en mairie avec plaisir. La fonction de maire est parfois difficile mais passionnante et enrichissante. Je sais que rien de ce qui a pu être fait, n'aurait été possible sans la mobilisation de tous.

Aussi, à l'heure du bilan, je veux remercier les secrétaires et tout le personnel communal avec qui j'ai travaillé, les conseillers municipaux et conseillères municipales qui ont donné de leur temps et œuvré à mes côtés pour faire avancer les projets. Merci également à tous, habitants de la commune ou pas, qui ont répondu présents quand j'ai fait appel à leurs compétences professionnelles pour un dossier précis ou à qui j'ai pu demander de l'aide que ce soit pour le transport des pellets de bois, le prêt de matériel pour le nettoyage des berges des lacs de Saint-Charles, etc ...

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles des associations qui participent à faire vivre le village, à proposer pour nos enfants et adultes un large choix de sports ou d'activités.

A l'approche des fêtes de fin d'année, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et belle année 2026, qu'elle vous apporte tout ce qu'il y a de meilleur avec une pensée particulière pour tous ceux qui sont malades, hospitalisés ou qui ont perdu un être cher.

Au plaisir de vous voir et de vous saluer.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2026.

Evelyne FADDI

3 Etat civil

Naissances

Lenny BELAVAL BREMOND – 25 décembre 2024 à Lavaur,
Charly ROSSIGNOL – 27 février 2025 à Lavaur,
Anastasia BUREL – 22 avril 2025 à Lavaur,
Rose LABRECHE – 25 avril 2025 à Lavaur,
Charly DEYDE – 27 mai 2025 à Quint-Fonsegrives,
Théa BARBASTE COLLETIN – 11 août 2025 à Lavaur,
Mahé CHAPOT – 29 octobre 2025 à Lavaur.

Rose PRADIER – 29 décembre 2024 à Lavaur,
Juliette JACQUEL – 21 mars 2025 à Lavaur,
Izia JIMENO – 24 avril 2025 à Lavaur,
Malia MARTINEZ DUMONT – 17 mai 2025 à Lavaur,
Adel DUVOID – 9 août 2025 à Lavaur,
Clémence ESCANDE – 13 octobre 2025 à Lavaur,



Mariages



Philippe TEYSSIEUX et Sandrine JEAN-LOUIS le 21 juin 2025

Sylvain DEFORGE et Céline CHEVANT le 23 août 2025

Eric PAGES et Nahima AZZI le 30 août 2025

Décès

Evelyne LE ROUZÈS veuve SIFFRITT, décédée à CASTRES le 25 février 2025 (65 ans), 142 chemin des Bois

Robert GAYRAUD, décédé à DAMIATTE le 28 février 2025 (81 ans), 6 place de Beauzelle

Paulette TAMBOISE veuve DABERT, décédée à SERVIÈS le 22 mars 2025 (92 ans), 17 avenue du Carbounel

Jacques BONNIN, décédé à CASTRES le 25 mars 2025 (64 ans), 51 chemin de la Juliane

Geneviève RACAUD veuve PEYRARD, décédée à DAMIATTE le 19 mai 2025 (92 ans), 3 avenue du Carbounel

Georges LAFON, décédé à DAMIATTE le 28 mai 2025 (85 ans), 1 rue Paul Loupiac

Bernard BOURREL, décédé à TOULOUSE le 8 juin 2025 (64 ans), 1289 route de Saint-Martin

Claude JULIÉ, décédé à CASTRES le 8 août 2025 (76 ans), 32 route de Serviès

Nahima AZZI épouse PAGES, décédée à TOULOUSE le 23 novembre 2025 (51 ans), 1774 route de Lacapelle

PECH Yves, décédé à TOULOUSE le 23 novembre 2025 (99 ans), 40 chemin des Bois

*Cette rubrique a été effectuée à partir des informations dont nous disposons.
Nous vous prions de nous excuser pour un éventuel oubli.*



4 Actualités

• Inaugurations maison médicale et vestiaires du Rec

Le 4 octobre 2025, après l'inauguration du terrain de foot à 5 et du centre pluri-médical de St Paul Cap de Joux, la Commune de DAMIATTE a inauguré la maison médicale du village et les nouveaux vestiaires du Rec en présence de :

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur TERLIER, député de la 3^{ème} circonscription
- Madame HOUSSEAU, sénatrice
- Monsieur GAREL, conseiller régional
- Madame RABOU, conseillère départementale
- Monsieur VANDENDRIESEN, conseiller départemental
- les représentants du district de football du Tarn,
- le président du Pays d'Agoût Football Club ...



• Maison médicale

Depuis début novembre, Madame RIBEIRO Célia, Kinésithérapeute (tél. 05.63.59.74.65) et le Docteur SAINT JEAN Claude Henrry (tél. 05.32.92.01.24) avec son épouse assistante médicale se sont installés dans les nouveaux locaux de la maison médicale.

La mairie poursuit ses recherches pour l'installation d'un deuxième médecin généraliste qui viendrait rejoindre l'équipe médicale en place. En effet, la maison médicale dispose d'un espace vacant.



• Concours inter-associations

Les 28 et 29 août 2025 la commune de Damiatte accueillait le 34^{ème} concours de pétanque inter-associations.

Cette année, 40 équipes étaient engagées.

Félicitations à l'équipe des Glycines qui a décroché le trophée cette année !



• Projet de création de voie douce – village / lacs Saint-Charles

Le comité de pilotage du projet de création d'une voie douce entre le village et les lacs de Saint-Charles, composé de représentants de la mairie, de la Région, de la CCLPA, du Pays de Cocagne, de la SNCF et de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) s'est réuni le 29 juillet dernier.

Le bureau d'études INDDIGO y a présenté les différents scénarios de son étude :

Proposition n°1 : *le tracé passerait par la rue Sicardou, l'avenue du Carbounel, le chemin des Vignes et la route des Lacs. Le chemin des Vignes serait entièrement goudronné. La voie partagée par tous les utilisateurs.* La mairie est défavorable à cette proposition pour ne pas aggraver l'imperméabilisation des sols.

Proposition n°2 : *le tracé passerait par la route de Graulhet, l'avenue de la Gare et la route des lacs.* L'inconvénient de ce tracé est que les véhicules qui viennent de Saint-Charles devront obligatoirement passer par la Cahuzière. Le passage à niveau Saint-Charles ne pourrait plus être traversé en voiture.

Proposition n°3 : *le tracé passerait par la route de Graulhet et le sentier le long de la voie ferrée et la route des Lacs.* Ce tracé n'est pas adapté pour ceux qui prennent le train et le chemin n'est pas empierré. De plus, une partie de l'emprise de ce tracé appartient à la SNCF.

Proposition n°4 : *le tracé passerait par la route de Lavaur et la route de la Cahuzière.*

Dans la continuité, une réunion de concertation avec les usagers, associations ... a été organisée le 30 septembre 2025 en mairie sur ce projet.

À ce jour, la mairie n'a pas encore reçu la restitution du bureau d'études suite à cette réunion.

Les travaux, quel que soit le scénario retenu, pourraient bénéficier des subventions de l'Etat (DETR – Fond Vert), de la Région et du Département.

L'étude réalisée par le bureau INDIGO est quant à elle financée par l'ANCT.

• Assainissement collectif communal

Pour mémoire, les communes de Damiatte et de Saint Paul cap de Joux ont confié à la société ALTEREO la mission d'actualisation des schémas communaux d'assainissement sur leurs territoires.

Travaux

Dans la synthèse du programme des travaux du schéma directeur d'assainissement à réaliser sur la commune de Damiatte, ALTEREO préconisait, prioritairement la sécurisation des ouvrages. La mise en place de barreaux anti chute sur les 3 postes de relevage et d'une nouvelle trappe en fonte sécurisée a été confiée à la société SNR.

Révision zonage d'assainissement collectif

Dans le but de mettre en concordance le tracé du zonage avec la position et le dimensionnement du réseau actuel d'assainissement collectif, il a été décidé de confier à la société ALTEREO la mission optionnelle incluse dans le marché, à savoir préparation d'un dossier d'enquête publique pour révision du zonage d'assainissement collectif et assistance pendant la procédure d'enquête avec avis de la DREAL (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement).

• Achat immeuble – centre du village

Lors de sa séance du 27 novembre 2025, le Conseil Municipal a validé l'achat de l'immeuble situé au centre du village, 9 route de Graulhet, ancien siège social du Radis Bleu, pour y permettre l'installation d'un commerce de proximité.

• Nouveau site internet

La commune a décidé de se doter d'un nouveau site internet au 1^{er} janvier 2026.

Le choix s'est porté sur l'offre Campagnol proposée par l'association des Maires Ruraux de France qui représente les maires des communes de moins de 3500 habitants.

• Ecole

✓ Cours de natation

La commune a renouvelé pour l'année scolaire 2025/2026 sa convention avec le centre aquatique l'O Pastel à Lavaur pour permettre aux écoliers de DAMIATTE de bénéficier de cours de natation moyennant 50 € par séance avec un maître-nageur.

✓ Ecole et Cinéma

« Ecole et Cinema » est une action culturelle et pédagogique qui permet aux écoliers des cycles 2 et 3 d'assister à plusieurs séances de cinéma dans une salle proche de l'école.

Le financement est assuré par l'association Média Tarn, le Département du Tarn et les communes. Pour ces dernières, la contribution financière annuelle s'élève à 1.50 € par enfant.

La commune a signé la convention Ecole et Cinéma pour l'année 2025/2026 et met gratuitement à disposition de l'association la salle des fêtes.

✓ Aménagement cour de l'école

De nouveaux bancs tout en couleur sont venus compléter les bancs existants pour le plus grand bonheur des petits et des grands. 3 gros bacs à fleurs ont été commandés pour la plantation future d'arbustes.

• Plantation de haies : communication de Jonathan RUTHMAN

« Fin 2024, une classe de l'école de Damiatte s'est rendue à la Ferme aux Prim'Verts, au lieu dit Vialas pour une plantation de 400 m de haie, cette dernière venant compléter un premier projet effectué avec Arbres et Paysages Tarnais quelques années plus tôt (1km) et un second projet d'agroforesterie dans une prairie de pâturage (3ha).

Une première visite avait eu lieu dans toutes les classes de l'école par Aurore et Jonathan (les maraîchers) pour expliquer le projet, les essences sélectionnées, les raisons de cette plantation (hébergement d'une faune auxiliaire, brise vent, limite l'érosion, drainage de l'eau, ombrage des cultures) ainsi qu'une courte vidéo éditée par Arbres et Paysages sur la vie d'une haie.

La sortie a été un énorme succès, les enfants ont adoré se sentir investis d'une mission de replanter des arbres, de toucher la terre humide, de creuser un trou malgré le froid hivernal, de poser les racines bien à plat et de refermer le tout à l'aide de leurs petites pelles.

Certains parents accompagnants et d'autres particuliers ont eu écho de cette initiative et ont pris la décision de contacter Arbres et Paysages Tarnais pour un projet en 2025.

Cet hiver ce seront donc 2 projets de plantation (800m) et un projet de semis (400m) qui auront lieu avec l'aide des enfants de l'école.

Un travail a déjà eu lieu avec certaines classes sur le mécanisme de dispersion des graines (le vent, la consommation par les animaux sauvages, le pelage ...) de récoltes de graines sauvages, ainsi que sur le cycle de croissance des plantes.

Si vous aussi cette initiative vous intéresse, que vous soyez citoyen de la commune ou agriculteur, vous pouvez poser vos questions à Jonathan RUTHMANN au 06.86.84.27.74, qui se fera un plaisir de vous aiguiller pour mener à bien votre projet de replantation de haie. »



5 Travaux

• **Mur de soutènement route de Lavaur**

Le Département va engager en 2026 des travaux de confortement d'un mur de soutènement d'une vingtaine de mètres de long. Ce mur est situé à la sortie de Damiatte, sur l'avenue de Lavaur. Il soutient la RD 14, côté Agout.

• **Balise entrée du pont route de Graulhet**

Sur les recommandations du pôle routier, la commune envisage d'installer une balise à mémoire de forme au niveau de la première habitation située avant le pont reliant Damiatte à Saint Paul Cap de Joux.

Le but étant d'éviter que les véhicules ne se serrent trop et n'empiètent sur le trottoir, ce qui représente un potentiel danger pour les piétons.

• **Voirie**

Durant l'année 2025, des travaux de réfection de voirie ont été effectués sur les voies suivantes par la CCLPA et l'entreprise BRESSOLLES TP :

- Chemin des Vignes
- Chemin d'en Jouty
- Chemin d'en Causse
- Rue Paul Loupiac
- Une partie du parking du stade du Rec
- Rue Ernest Sans (scellement pavés du haricot)
- Voie communale n°1 de Villa Réal à en Auriol (suite à aux orages)

• **Eclairage public**

Des travaux de réparation de l'éclairage public avenue de la Gare et route de Lavaur ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Dans le cadre du programme de rénovation de l'éclairage public, le remplacement de luminaires et le renouvellement des lampes LED qui devrait permettre une économie d'énergie estimée à 64 % concerne : les rues Sicardou, Loupiac, Sans, la route de Serviès, la résidence Boulibou, les hameaux de Lacapelle, Séverac Bas et Limardié.

• **Restauration des vitraux**

La restauration de plusieurs vitraux des églises de Saint-Martin et de Lacapelle a été confiée à Madame PEYRIGUER Marie (Mazamet).

6 Infos pratiques

- **Tarifs communaux (Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2026)**

✓ Droits de stationnement pour les professionnels (food-truck, cirque ...)

Permis de stationnement pour une occupation récurrente :

- Emplacement sans électricité à raison d'un stationnement par semaine : 15.00 € par mois
- Emplacement avec électricité : 1.50 € par heure

Permis de stationnement pour une occupation occasionnelle :

- 20.00 € par jour sans électricité
- 50.00 € par jour avec électricité

✓ Cimetière

- Concession à perpétuité : 50.00 € / m²
- Case dans le columbarium pour 50 ans : 600.00 €
- Dépositoire : gratuité pour les 6 premiers mois, puis 15.00 € par mois pendant 6 mois (le dépositoire est limité à un an)

✓ Salles communales

	Petite salle des fêtes		Grande salle des fêtes		Salle du Rec	
	Damiatinois	Personnes extérieures à la commune	Damiatinois	Personnes extérieures à la commune	Damiatinois	Personnes extérieures à la commune
Caution	400 €	700 €	400 €	700 €	400 €	700 €
Tarif du 01/05 au 31/10	20 €	100 €	70 €	400 €	40 €	130 €
Tarif du 01/11 au 30/04	50 €	150 €	120 €	500 €	65 €	180 €

Associations locales ou d'intérêt communautaire	Gratuit
Autres associations (non locales)	100 € par utilisation
Professionnels implantés sur la commune	Gratuit
Autres professionnels	20 € par utilisation du 01/05 au 31/10 30 € par utilisation du 01/11 au 30/04

✓ Location de mobilier

	Prix unitaire pour la location de chaises		Prix unitaire pour la location de tables
	Chaises neuves (acquises en 2025)	Chaises anciennes	
Particuliers ou professionnels hors commune	1.00 €	0.50 €	2.00 €
Professionnels implantés à Damiatte et associations locales ou d'intérêt communautaire		Gratuit	Gratuit

Pour toute location de matériel, que celle-ci émane d'un particulier, d'un professionnel ou d'une association, un chèque de caution est demandé : 100 € par tranche de 20 tables et 50 € par tranche de 50 chaises.

• Bois

Nous vous rappelons que vous pouvez donner du bois (troncs ou grosses branches), qui servira à alimenter la chaudière de l'école.

Le bois est stocké au carrefour Notre Dame route de Graulhet, ainsi que route de la Gare, au niveau des ateliers municipaux.

La mairie remercie tous les donateurs grâce à qui nous pouvons chauffer l'école à moindre coût.

• Maisons fissurées

La commune invite les administrés ayant constaté des fissures sur leur habitation à se présenter en mairie afin de déclarer les dommages observés.

Ces signalements nous permettront de constituer un dossier de recensement et, si nécessaire, d'envisager ultérieurement une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des services de l'État.

Pour effectuer ce signalement, merci de vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture, munis possible de photographies des fissures ainsi que de tous documents utiles (date d'apparition des désordres, coordonnées, etc.).

• Vente de chemins ruraux

Suite à la demande de riverains, la mairie étudie actuellement la possibilité de vendre certains chemins ruraux communaux.

Si vous êtes intéressé, nous vous invitons à contacter la mairie pour vous faire connaître ou obtenir plus d'informations.

• Quelques règles de savoir vivre

✓ Les bruits gênants engendrés sur la voie publique

Sont interdits de jour comme de nuit, sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public, les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur répétition, tels que :

- l'emploi d'appareil de diffusion sonore : radio, téléviseur, porte-voix, autoradio ...
- l'utilisation de pétards et autres pièces d'artifice
- la circulation de véhicules à moteurs de tous types dont l'échappement ne serait pas conforme à la réglementation en vigueur



✓ Les travaux extérieurs (bricolage, rénovation, construction, jardinage)

Lorsqu'ils sont réalisés par des particuliers, les travaux extérieurs réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore sont autorisés uniquement aux périodes suivantes (arrêté préfectoral du 24 octobre 2025) :

- les jours ouvrables de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

✓ Les feux

Les feux de jardin font l'objet d'une interdiction fixée par le règlement sanitaire départemental. Ainsi, le brûlage des déchets verts à l'air libre est totalement interdit (branches, tontes de gazon...). Il est demandé de privilégier le dépôt en déchetterie, le compostage...

✓ Les animaux domestiques

Les déjections des animaux, en particulier celles des chiens, doivent être aussitôt ramassées par leur propriétaire afin de n'engendrer aucune gêne ni insalubrité préjudiciables aux autres habitants du voisinage. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, qu'en étant tenus en laisse. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique.

En outre, les bruits d'animaux, par leur durée, répétition ou intensité et portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme sont interdits.

Pour l'année 2025, la commune a signé une convention avec la société « Les Templiers d'Hadès » pour la gestion du service fourrière animale. Ainsi, si un animal errant est trouvé sur la commune, c'est ce prestataire qui vient récupérer l'animal en question et réalise les démarches pour retrouver son éventuel propriétaire.

Une convention est également en cours avec la fondation 30 millions d'amis et ce depuis maintenant plusieurs années afin de faire stériliser les chats sauvages et donc en maîtriser leur population.

Les chats sont récupérés par le service de fourrière, conduits chez le vétérinaire pour leur stérilisation et relâchés sur leur lieu de trappage. Cette convention n'est pas applicable pour les chats sociables.

✓ Les voies piétonnes

Celles-ci doivent être accessibles aux piétons sans difficulté, aussi, il convient de ne pas stationner sur les trottoirs et de veiller à élaguer régulièrement les haies et arbres qui peuvent envahir les voies publiques.

• Ordres ménagères - tri sélectif

✓ Ramassage (changements au 1^{er} janvier 2026)

Pour les personnes qui sont en porte à porte :

- ordures ménagères (sacs noir et sacs orange) : le vendredi matin
- tri sélectif (conteneur jaune) : le jeudi matin



Pour les bacs de regroupement :

- ordures ménagères : un jour par semaine (non défini) pour la campagne de Damiatte, deux jours par semaines (non définis) pour le hameau de Beauzelle
- tri sélectif : le mercredi

✓ Les déchetteries les plus proches

- GUITALENS-L'ALBAREDE : ouvert les mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- PUYLAURENS : ouvert les mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- GRAULHET : ouvert du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h50

✓ Colonne à verre - récup piles et bornes vêtements

Vous trouverez sur la commune des conteneurs pour le verre et un répuc piles face à l'usine Edilians. Pour les vêtements, des bornes « Le Relais » sont à votre disposition en face l'usine Edilians également. Si ces derniers sont pleins, merci de ne pas laisser les sacs par terre, vous pouvez également les déposer en déchetterie.

✓ Communication Tryfil : emballages non triés, quel gâchis !

Chaque jour, nous produisons des déchets... mais savons-nous vraiment bien les trier ? Aujourd'hui encore, les emballages représentent près de 25 % du contenu de nos poubelles noires. C'est autant de matières qui pourraient être recyclées si elles étaient déposées dans le bac jaune !

Emballage en carton, en papier ou en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires... tous les emballages se trient et peuvent avoir une seconde vie... à la condition d'être déposés dans le bac jaune.

Avec ce geste simple, **nous préservons les ressources naturelles** : les emballages sont triés par matière au centre de tri Trifyl (Labruguière) puis expédiés vers des usines de recyclage situées en France, en Allemagne ou en Espagne. Les emballages sont alors transformés en nouvelles ressources qui serviront à fabriquer de nouveaux emballages ou objets.

Mais ce n'est pas seulement une question d'écologie : **c'est aussi une question de coût.**

Quand un emballage finit dans la poubelle noire, cela coûte de l'argent à la collectivité pour le traiter. En revanche, s'il est bien trié dans le bac jaune, il peut être recyclé et revendu.

Alors comment bien faire ?

Tous les emballages vont dans le bac jaune - en vrac, bien vidés, jamais emboités.



• Transports : SolidariO'

Le tarif SolidariO permet de bénéficier de :

- 20 trajets gratuits valables 6 mois sur toute la région Occitanie
- ou de 75% de réduction sur les trajets liO Train en nombre illimité pendant 6 mois

Pour qui ?

Aux demandeurs d'emplois inscrits en catégories A B C D E de Pôle Emploi (avec condition de ressources)

Ou aux allocataires du RSA (avec condition de ressources)

Ou aux bénéficiaires de l'ASPA

Ou aux bénéficiaires de l'AAH

Ou aux demandeurs d'asile et leurs ayants-droits mineurs

Ou aux bénéficiaires d'une protection internationale et leurs ayants-droits mineurs

Comment en bénéficier ?

Compléter le dossier de demande disponible sur le site www.lio.occitanie.fr et suivre les instructions de dépôt de la demande précisées.

• Autabus

C'est un dispositif itinérant qui répond aux besoins des populations en situation de précarité et d'isolement, principalement en milieu rural.

Il s'agit d'un véhicule aménagé pour la mise en place de plusieurs activités itinérantes, une offre « multi-services » (aide alimentaire, vestimentaire et financière, service de soin et d'hygiène, de prévention de santé, d'orientation professionnelle... et bien sûr l'écoute et l'accompagnement qui restent au cœur du dispositif).

Il s'arrête sur le parking du stade du Rec.

Pour connaître les jours de passage, ainsi que les conditions pour en bénéficier, vous pouvez contacter :

- La Délégation territoriale du Tarn à Réalmont au 05.63.58.31.60 ou 06.18.51.50.13
- La Maison du Département à Puylaurens au 05.63.37.68.10

• Guichet Tarn Rénov'Occitanie

Le guichet unique pour votre projet de rénovation énergétique

Tarn Rénov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie. Il a été créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.



Contactez Tarn Rénov'Occitanie :

- Un numéro unique : 0805 288 392 - Numéro vert
- renovoccitanie@tarn.fr

Permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

• ADIL du Tarn

Tout savoir sur le logement : conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions.

Contact : ADIL du TARN - 3 boulevard Lacombe- 81000 ALBI

Tél : 05.63.48.73.80

• CAUE du Tarn

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Le CAUE du Tarn vous apporte des conseils gratuits pour vous aider dans votre projet de construction, réhabilitation, extension ou aménagement.



➤ Un regard en amont du projet

Vous avez un projet et souhaitez avoir un regard extérieur, professionnel, gratuit et indépendant. Contactez les architectes conseillers et paysagistes du CAUE, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn, organisme investi d'une mission d'intérêt public.

➤ Un échange d'une heure, à proximité de chez vous

Pour vous aider à vous projeter, à réfléchir à votre projet avant de prendre une décision, à confrontez vos idées avec notre approche, prenez RDV pour une heure d'échange avec un conseiller.

Exemples de thèmes abordés : implantation, orientation, adaptation au terrain, volumes, couleurs, harmonisation des façades, aménagement intérieur, aménagement du jardin, ...

Préparez votre rendez-vous en apportant des plans, des photos, des croquis ... et tout autre élément nécessaire à la compréhension du projet (cadastre, règlement du PLU...).

Profitez aussi de notre site Internet, riche en fiches-pratiques et exemples de réalisations : www.caeu81.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux [Facebook](#) et [Instagram](#)

➤ Permanences sur RDV

Prendre rendez-vous avec un conseiller en architecture ou en paysage : **05 63 60 16 70**

05 63 60 16 70
caeu@caeu81.fr
www.caeu81.fr



L'intervention de nos conseillers exclut toute mission de maîtrise d'œuvre, ils ne peuvent à ce titre réaliser vos plans ou effectuer une expertise technique.



Nous pouvons vous accompagner
TARN – Dispositif expérimental 2025-2026



LE RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Lorsqu'un sol est argileux, il est fortement sensible aux variations de teneur en eau : il se rétracte lorsqu'il y a évaporation en période sèche et gonfle lorsque l'apport en eau est important en période pluvieuse ou humide. C'est le phénomène de retrait-gonflement des argiles (RGA).

Les variations de teneur en eau dans le sol sont lentes, mais peuvent être la cause de mouvements de terrain à l'origine de dommages très importants dans les maisons existantes. Du fait de leurs fondations superficielles, les maisons individuelles sont les constructions les plus vulnérables.

COMMENT SAVOIR SI MON TERRAIN EST CONCERNÉ ?

Connectez-vous sur le site www.georisques.gouv.fr qui permet de faire une recherche par adresse postale.

QUELS SONT LES CRITÈRES POUR QUE JE BÉNÉFICIE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'AIDES FINANCIÈRES ?

Il s'agit avant tout de prévenir un risque, ainsi les dispositifs d'aide et d'accompagnement ne peuvent être mobilisés dès lors qu'un sinistre est apparu. L'ensemble des critères permettant une aide financière pour une étude sont précis, et fonction de chaque situation particulière.

QUELS SONT LES TRAVAUX AIDÉS ?

Les travaux éligibles aux subventions concernent avant tout :

- la gestion de l'eau,
- la gestion de la végétation,
- l'imperméabilisation du sol autour de la maison, et ce afin de stabiliser dans le temps la teneur en eau des sols situés à proximité immédiate des fondations de la maison.

Agir et intervenir en prévention coûte moins cher que les travaux de réparation.

Pour bénéficier d'une information, d'un conseil et d'une orientation efficaces sur ce sujet
Contactez l'ADIL du Tarn, au 05 63 48 73 80

• Signal logement (ex Histologe)

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne (PDLHI) met à disposition des ménages en situation de mal-logement un outil numérique gratuit de signalement.

Signal logement est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, facilite leur prise en charge et permet d'en assurer leur suivi. Cette plateforme permet de signaler aux services de l'État les signes de non-décence d'un logement mis en location. Les services de l'État accompagnent alors le demandeur dans ses démarches auprès du bailleur (propriétaire ou agence immobilière) afin d'obtenir une remise aux normes du logement.

Pour déposer votre signalement, vous devez notamment mentionner l'état du logement et ses caractéristiques (taille en m², nombre de personnes vivant dans le logement, ...). Si possible, il faut fournir une version numérique des photos de l'état du logement, du bail, de l'état des lieux et du DPE du logement.

• Démarches administratives

✓ Recensement militaire

Vous avez 16 ans ? Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Exemple :

Si votre 16^e anniversaire est le 12 septembre 2025, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 septembre 2025 et le 31 décembre 2025.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Vous pouvez effectuer la démarche :

- en ligne
- en mairie : en vous munissant de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous sera remise, elle est indispensable pour toute inscription aux concours et examens, ainsi que pour l'inscription à la conduite accompagnée.

✓ Liste électorale

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune, vous pouvez :

- faire la démarche en ligne
- vous rendre en mairie avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois



En cas d'élection, l'inscription doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin.

Pour les élections municipales de mars 2026, la date limite d'inscription est donc le 6 février 2026.

✓ Carte d'identité / passeport

Pour le renouvellement de vos passeport ou carte d'identité, vous pouvez :

- vous rendre en mairie pour remplir le cerfa papier
- réaliser une pré-demande de passeport ou de carte d'identité par voie dématérialisée depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>



Cette démarche est facultative mais elle offre une alternative au formulaire CERFA papier. **Le recours à la pré-demande en ligne permet d'accélérer considérablement le temps de recueil en mairie.**

Dans le cas d'un dépôt de la demande en mairie : le demandeur a le libre choix, quel que soit son domicile, de déposer son dossier auprès de toute commune pourvue d'un dispositif pour le recueil des demandes.

Le demandeur doit récupérer son nouveau titre au même endroit. Lorsque ce dernier obtient un rendez-vous, il doit l'honorer et est invité à ne pas prendre plusieurs rendez-vous au risque d'engorger les plannings.

Dans le Tarn, 25 communes peuvent recueillir les demandes de CNI et de passeports : Alban, Albi, Brassac, Bout du Pont de l'Arn, Cadalen, Cagna-les-Mines, Carmaux, Castres, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Graulhet, Labastide-Rouairoux, Labruguière, Lacaune, Lavaur, Mazamet, Puylaurens, Rabastens, Réalmont, Saint-Juéry, Saint-Pierre-de-Trivisy, Saint-Sulpice, Sémalens, Vabre, Valence d'Albigeois.

✓ Authentification de signature

La légalisation de signature (ou certification matérielle de signature) sert à authentifier votre propre signature lorsqu'elle est apposée sur un acte sous signature privée.

La procédure sert à vérifier que vous êtes bien la personne concernée par le document.

Elle concerne en principe uniquement votre signature et non le contenu de l'acte.

La démarche est gratuite **en mairie**.

Seul le maire peut authentifier la signature, il est donc impératif de prendre rendez-vous en mairie avant de venir signer les documents et de vous munir de votre pièce d'identité le jour du rendez-vous.

✓ Changement de nom et/ou prénom : renouvellement de ses titres d'identité

Vous avez eu recours à l'une de ces procédures ?

- La procédure simplifiée de changement de nom par simple déclaration auprès de l'officier d'état civil
- La procédure de changement de nom pour motif légitime par décret
- La procédure de changement de prénom par demande auprès de l'officier d'état civil

Vous devez demander le renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport :

- Dès que votre acte de naissance aura été mis à jour, vous devez prendre rendez-vous en mairie pour le renouvellement de vos titres
- Préparez votre demande en rassemblant les pièces justificatives, notamment votre acte de naissance modifié
- Le renouvellement de vos titres est gratuit si vous fournissez la carte nationale d'identité et/ou le passeport dont vous demandez le renouvellement

Le changement de nom et/ou de prénom a pour conséquences :

- L'interdiction d'utiliser la carte nationale d'identité et le passeport délivrés avant le changement de nom et/ou de prénom
- L'utilisation de ces anciens titres d'identité est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 750 000 euros d'amende
- Vos anciens titres seront invalidés à l'expiration d'un délai de 3 mois à compter de l'actualisation de votre acte de naissance
- ⚠ En cas de contrôle et au passage des frontières, ces titres apparaîtront comme non valides et leur présentation ne permettra pas de justifier de votre identité.



N'oubliez pas de :

- Demander le renouvellement de votre permis de conduire, de votre carte Vitale, ainsi que tous les documents comportant la mention de votre état civil
- Communiquer le changement de nom/prénom aux administrations et organismes concernés

✓ Urbanisme : permanences téléphoniques

VOS DÉMARCHES D'URBANISME
Autorisations d'urbanisme en cours, composition du dossier d'urbanisme (afin de le déposer), faisabilité de votre projet...



📞 Vous avez besoin d'aide ?

Le service instructeur de la CCLPA vous accompagne !



Permanences téléphoniques

- Le mardi de 9h à 12h
- Le jeudi de 14h à 17h30

05 63 70 52 67

✓ Urbanisme : déclaration de fin de travaux



Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire par exemple) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ?



Pensez à le déclarer !

Qui? Où? Comment?
Quoi? Quand? Pourquoi?

À QUI ?

- Auprès de votre mairie : effectuez une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).
- Auprès de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), et plus précisément auprès du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)

La DGFIP a connaissance de chaque autorisation d'urbanisme déposée.

Il est obligatoire de déclarer la fin de vos travaux auprès de nos services.

Les informations transmises permettront la mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.



La DAACT n'est destinée qu'à votre mairie et ne permet pas d'informer la DGFIP.

Qu'est ce que je déclare exactement ?

Il est fortement conseillé de privilégier la déclaration en ligne sur GMBI : en effet, elle vous guide automatiquement, via un parcours déclaratif analysé et déterminé par notre système informatique, selon votre cas, pour effectuer votre déclaration foncière et/ou votre déclaration d'urbanisme.

*

En cas d'impossibilité de déclarer en ligne, vous devrez déterminer quels imprimés seront nécessaires pour effectuer vos obligations déclaratives. Tous les imprimés et leurs notices sont disponibles sur www.impots.gouv.fr

Obligatoirement : la déclaration foncière

Les travaux effectués dans un local dont vous êtes propriétaire, qu'il s'agisse de constructions nouvelles (ex : piscine), d'une addition de construction (ex : véranda accolé à votre maison), d'un réaménagement intérieur (ex : transformation d'un garage en chambre), ou d'une démolition partielle ou totale doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration foncière.

- Elle permet de mettre à jour l'évaluation de votre bien.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :

- déclaration H1 : pour une maison
- déclaration H2 : pour un appartement
- déclaration IL : pour toute modification sur un local existant

H1



Et, selon les cas : la déclaration d'urbanisme

Dans certains cas, la déclaration foncière doit s'accompagner d'une déclaration d'urbanisme, pour les cas où votre projet est soumis à la taxe d'aménagement. Quels sont ces cas ?

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.

Y sont soumis les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe (véranda, par ex) construites à l'extérieur de votre maison. Les piscines ou le photovoltaïque au sol également.

Les bâtiments non couverts, comme les terrasses, ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas, sont exclus de la surface taxable.

En cas d'impossibilité, je déclare papier :

- déclaration 6840-SD

6840-SD



Par flux informatique, nos services sont informés de votre demande d'autorisation d'urbanisme.

Cette information donne lieu à l'envoi d'un 1^{er} mail qui vous demande d'indiquer la nature des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement de ceux-ci (cette date reste modifiable ultérieurement si besoin).

Un 2nd mail vous sera transmis le jour de la date prévisionnelle d'achèvement : vous devrez alors effectuer votre déclaration foncière et/ou d'urbanisme.

QUAND ?



Dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de consistance ou d'affectation.

Comment dois-je déclarer ?



Par internet, en vous connectant à votre espace particulier sur www.impots.gouv.fr
Rubrique « Gérer mes biens immobiliers »



Par dérogation via un ou des formulaire(s) papier selon les cas, téléchargeable(s) sur www.impots.gouv.fr

DÉROGATION

Selon les cas : 6840-SD, et/ou H1, H2 ou IL*
*précisions sur la page suivante

Mes travaux sont-ils taxables ?

Dans certains cas, vos travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme, mais ne sont pas taxables (et donc pas à déclarer) auprès de nos services. Il s'agit par exemple de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, d'un ravalement de façade, de la pose d'une clôture ou d'un mur séparateur (cas les plus fréquents).

En principe, le système informatique identifie ces dossiers et les invalide automatiquement. Toutefois, en cas d'une indication de libellé des travaux incomplet ou absent, vous pouvez être sollicité à tort.

Si vous êtes concerné, merci de bien vouloir nous l'indiquer en nous contactant (coordonnées en fin du dépliant) ou en complétant votre parcours GMBI en indiquant la nature exacte des travaux.



En cas d'absence de déclaration, nos services procéderont à l'évaluation d'office de votre bien.

NOUS CONTACTER

Par internet :

Via votre messagerie sécurisée. Connectez-vous à votre espace particulier, puis : Sélectionnez « écrire » et « mes biens immobiliers », puis « déclaration foncière »



Messagerie sécurisée

Par courrier :

Centre des Finances Publiques
Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF)
4 Avenue Charles DE GAULLE 81108 CASTRES CEDEX

Par téléphone : 05 63 62 52 00

Je n'arrive pas à déclarer. Pour être accompagné, prenez RDV sur www.impots.gouv.fr, rubrique :

Contact et prise de RDV

Sélectionnez : « votre demande concerne : la gestion de votre patrimoine », puis : « au sujet de : une déclaration de travaux »



7 Ecole

Pour l'année 2025-2026, 106 enfants sont inscrits à l'école :

Classe PS-MS : 21 élèves M DAVID Robert et Mme LADEVEZE Gwendoline

Classe MS-GS : 19 élèves Mme THOMAS Ingrid

Classe CP-CE1 : 20 élèves Mme BARRAU Véronique

Classe CE1-CE2 : 19 élèves Mme ESTHER Sophie

Classe CM1-CM2 : 23 élèves Mme TAULLELLA Stéphanie

Liste des parents délégués de l'école

Titulaires	Suppléants
Terry JACQUEL	Marine BALLOT
Luisa PIETROBON	Chloé ATGE
Kévin LOUARN	Julie SALMERON
Angélique NERIN	
Sabrina JACQUEL	

Le Noël à l'école

Le mardi 16 décembre, les enfants ont pu déguster le traditionnel menu de Noël :



L'association Les enfants de Nougaro a offert un spectacle aux enfants le mardi 2 décembre ainsi qu'un livre à tous les enfants de l'école.

Le Père Noël, quant à lui, est venu à la visite des enfants le vendredi 19 décembre pour la distribution des cadeaux ainsi que des chocolats et jus de fruits offerts par la mairie.

8 Vie associative



AAPPMA

AAPPMA ST PAUL CAP DE JOUX

Nous avons connu durant l'année 2025 un fort épisode pluvieux permettant ainsi un remplissage adéquat pour nos cours d'eau.

L'effectif de cartes de pêche au cours de l'année 2025 reste stable, aux alentours de 160 cartes de pêche.

Sur l'année 2025, la société de pêche a lâché 150 kg de truites AEC sur le ruisseau d'En Guibaut à Saint-Paul-Cap-De-Joux et du Lézert à Damiatte.

Grâce à notre parcours truites loisirs, plus de 600 kg de truites ont été lâchées sur le petit plan d'eau de La Cahuzière.

Durant l'année 2025, l'école de pêche a été reconduite avec la participation de 10 enfants assidus.

Un silure de 2m11 (70kg) a été pris par les enfants de l'école de pêche lors d'un guidage silure sur l'Agoût.

Les enfants ont bien-sûr remis à l'eau le poisson et l'ont surnommé " Princesse Leia".

La société de pêche a investi dans du matériel de pêche adéquat afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants et de la rendre attractive pour eux.

Au mois de mai 2025, une journée pêche truites enfant a été organisée par la société de pêche avec un lâché de 100 kg de truites réservé aux enfants, en partenariat avec la société de pêche de Briatexte.

Cette journée a vu la participation d'une trentaine d'enfants avec un goûter à la fin de la journée offert par la société de pêche.

Un nouvel aérateur a été mis en place sur le grand lac de Damiatte afin d'améliorer la qualité de vie de nos poissons.

Nous possédons maintenant un aérateur dans chaque lac afin de palier à l'épisode de sécheresse l'été.

Cette année, la fête de la pêche Fish'in Tarn 7 a été reconduite en partenariat avec la fédération de pêche du Tarn, sur le site des plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte.

Cette manifestation a vu la participation de plus de 500 personnes, majoritairement des familles et enfants.

La société de pêche Damiatte/St Paul tient à remercier l'ensemble des bénévoles et les municipalités de Damiatte et Saint-Paul-Cap-de-Joux qui œuvrent toute l'année pour que nos pêcheurs puissent pratiquer leur passion favorite dans de bonnes conditions.

Encore merci à tous et bonne année halieutique à vous.



Cette année la production de miel a été faible. Malgré un environnement riche en biodiversité les deux vagues de chaleur ont été très difficiles pour les abeilles. Elles étaient présentes sur terre bien longtemps avant nous. Aujourd’hui elles nous permettent de nous nourrir de fruits et légumes et de miel délicieux. Mais elles ont besoin de nous pour faire face au dérèglement climatique, aux pesticides ... Tout le monde peut apporter sa contribution sans compétence particulière dans une ambiance joyeuse et amicale.



Nos Valeurs :

- le partage, la responsabilité, l’ouverture d’esprit, l’entraide, la prise de conscience, la transmission, la convivialité.

Nos Objectifs :

- Promouvoir l’abeille, son rôle et partager des connaissances, un vécu, des émotions.
- Protéger et défendre l’abeille.

Pour tous renseignements, l’enlèvement d’essaims :

nous contacter : David SEON : 06.48.05.94.72
 Jacqueline COUSTENOBLE : 06.64.19.50.62
 Claire VIALA : 06.49.70.90.10
 Cyril MARTINEZ : 06.17.45.43.12
abeillesurbouquet@emailasso.net





ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JU-JITSU - TAI SO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

LES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT EN 2025 C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JU-JITSU ET QUI SE FORME CONTINUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A REPRIS LE FLAMBEAU DE L'ANCIENNE POUR EMMENER LE CLUB ET SES PRATIQUANTS VERS DE NOUVEAUX HORIZONS.

DES BÉNÉVOLES TOUJOURS DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE (SPECTACLE, FÊTE DE FIN D'ANNÉE).

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÈLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGoureux QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

DEPUIS 2009 NOTRE CLUB A FORMÉ 12 CEINTURES NOIRES (DONT DEUX EN 2025) ET DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN. LA PLUS JEUNE A OBTENU SA CEINTURE NOIRE À L'ÂGE DE 17 ANS.

DEPUIS 2 SAISONS, QUALIFICATION ET PARTICIPATION DE NOS JUDOKAS À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE. DEUX DE NOS JUDOKATES SONT DEVENUES CHAMPIONNES DE FRANCE POUR LA 2nde FOIS CONSÉCUTIVE EN 2025, EMMA ET LÉA.

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS). DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS. FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS



ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.). PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTERIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS. DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÉNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.



Scannez-moi

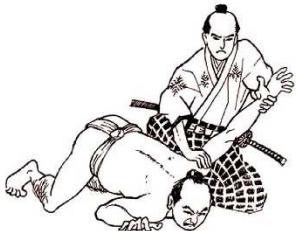
NOS ACTIVITÉS

LE JUDO

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT.

CONTRAIREMENT AUX APPARENCES, LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT DU CORPS, CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.

(À PARTIR DE 24€ L'ANNÉE POUR LES ENFANTS ET 26€ POUR LES ADOS/ADULTES*)



LE TAIÏSO

LE TAIÏSO EST UNE DISCIPLINE PHYSIQUE D'ORIGINE JAPONAISE, AXÉE SUR DES EXERCICES DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE ET DE SOUPLESSE. IL PERMET DE DÉVELOPPER LA FORCE, L'ENDURANCE ET LA COORDINATION, TOUT EN PRÉVENANT LES BLESSURES.

(À PARTIR DE 19€ L'ANNÉE*)



40€ de réduction pour toute inscription avant le 31/07*

LE JU-JITSU SELF-DÉFENSE

LE JU-JITSU REGROUPE LES TECHNIQUES DE COMBAT DÉVELOPPÉES PAR LES SAMOURAÏS DU JAPON FÉODAL. CET ART ENSEIGNAIT AUX GUERRIERS À SE DÉFENDRE, GRÂCE AUX COUPS, AUX PROJECTIONS, ET AUX TECHNIQUES AU SOL (JU-JITSU BRÉSILIEN).

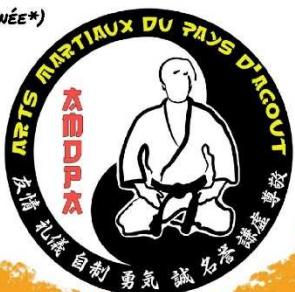
(À PARTIR DE 21€ L'ANNÉE*)



L'IAÏDO

L'IAÏDO EST UN ART MARTIAL JAPONAIS CENTRÉ SUR LA MAÎTRISE DU SABRE, INCLUANT DES TECHNIQUES DE COUPE ET DE RÉACTION RAPIDES. IL VISE À DÉVELOPPER LA CONCENTRATION, LA PRÉCISION ET L'HARMONIE ENTRE LE CORPS ET L'ESPRIT.

(À PARTIR DE 14€ L'ANNÉE*)



*DES RÉDUCTION DE PRIX POUR LES FAMILLES ET POUR LE MULTI-ACTIVITÉ SONT AUSSI PROPOSÉES. CHÉQUIER COLLÉGIEN, CHÈQUE ANCV, COUPON SPORT, PASS SPORT ACCEPTÉS

ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com / Arts Martiaux Du Pays d'Agout



Association des Anciens Combattants P.G.-C.A.T.M.-O.P.E.X. et veuves Secteur de St Paul cap de Joux

Le 11 novembre que nous venons de commémorer annonce la fin de l'année.
Les années passent, l'association reste debout et assume tous les devoirs qui lui sont impartis.

Au passage, nous remercions tous les bénévoles qui nous aident tout au long de l'année à élaborer nos manifestations.

Depuis notre dernier article de l'été, l'association est comme d'habitude très active en commençant par le repas champêtre au domicile du président. Cette année, ce fût une rencontre un peu exceptionnelle, avec la présence des principaux dirigeants du nouveaux bureaux départemental, qui a permis d'apprendre à se connaître et d'échanger de bons rapports fructueux. Il a été question notamment d'étudier pour 2026 l'organisation du rassemblement départemental, éventuellement à Damiatte. Effectivement, le site du monument aux morts est plus spacieux et d'avantage sécurisé que Saint Paul pour les grandes cérémonies qui attirent toujours beaucoup plus de monde ; et notamment de nombreux portes drapeaux. La date de cet évènement n'est pas encore définie. Après la cérémonie de l'armistice du 11 novembre que nous célébrons chaque année à Saint-Paul, chef-lieu de l'ancien canton, nos journées patriotiques se sont terminées à Albi le 5 Décembre. Nous nous sommes recueillis au monument aux morts de la ville d'Albi, chef-lieu de la préfecture du Tarn, en hommage à toutes les victimes civiles et militaires tuées lors de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc.

Avec l'année 2026 qui se profile à l'horizon, les anciens combattants vous souhaitent une très bonne année, avec beaucoup de bonheur dans vos familles, vivons en paix, la guerre est une horreur.

Amitiés à vous tous, bonne et heureuse année.





FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC et OPEX

6, rue de l'Amiral Courbet 75116 PARIS Téléphone : 01.53.64.20.00
Courriel : fncpg@fncpg-catm.org Site internet : <http://www.fncpg-catm.org>

MESSAGE FEDERAL DU 5 DECEMBRE 2025 ECRIT PAR HUBERT CHAZEAU

Chaque année, le 5 décembre, les anciens combattants en Afrique du Nord se recueillent dans le souvenir de tous leurs camarades morts ou disparus pendant la guerre d'Algérie et les combats en Tunisie et au Maroc.

Pendant 7 ans plus de 25,000 jeunes vont perdre la vie en Afrique du Nord. Ils ne souhaitaient que profiter de leur jeunesse sur le sol métropolitain. C'est avec angoisse et appréhension mais aussi avec courage qu'ils franchirent la méditerranée à l'appel de la Nation.

Cet hommage national leur est rendu dans nos villes et nos villages et quai Branly à Paris, au pied de la tour Eiffel où leurs noms sont inscrits sur les colonnes du Mémorial dans un déroulé pathétique qui bouleverse les familles et tous ceux qui les ont connus.

Nous avons traversé cette période angoissante où se mêlaient la peur et la raison. Elle marquait pour beaucoup d'entre nous le temps de l'éloignement et de la séparation d'êtres chers. Loin de nos villes et de nos villages, au-delà de nos différences, solidaires dans l'épreuve, nous étions au coude à coude, rappelés ou appelés, pour remplir notre devoir comme nous le demandait notre pays.

Mais qui pense encore aujourd'hui, dans l'absurde mêlée des passions, des ambitions, des querelles politiques, des périls et menaces de tous ordres, qui pense encore à l'épreuve endurée par des millions de jeunes qui ont fait le sacrifice d'une partie de leur jeunesse ?

Par notre démarche associative, par la présence de nos drapeaux, nous entendons, au-delà de l'hommage à cet ami tombé à nos côtés, offrir dans ce monde toujours aussi tourmenté, aux hommes et aux femmes de bonne volonté, un message d'espoir, de fraternité et de paix.

Le 5 décembre est bien le jour où l'on doit se souvenir et se recueillir car c'est à cette date que la France a reconnu les souffrances et le sacrifice de milliers de militaires et de civils dans les années tragiques que notre pays a connues.

Aussi notre mission est de ne jamais renoncer à cet impérieux devoir de mémoire.

VIVE LA FRANCE



ASSOCIATION DU CENTRE EQUESTRE DE CORBIÈRE

Centre de Compétition de Corbière – L'excellence équestre au cœur du Tarn

Situé à Damiatte, au cœur d'un site verdoyant de 45 hectares, à seulement 25 km de Castres et 50 km de Toulouse, le Centre de Compétition de Corbière offre aux cavaliers et propriétaires un environnement privilégié, entièrement dédié à la performance, à la progression et au bien-être des chevaux.

Ici, tout est pensé pour accompagner les chevaux et leurs cavaliers du premier niveau de compétition jusqu'au plus haut niveau amateur et professionnel.

Des installations d'exception, au service du cheval

Le centre met à disposition un ensemble complet d'infrastructures, permettant un travail varié, efficace et respectueux de chaque équidé :

- 2 carrières sablées
- 1 manège couvert
- 1 marcheur
- 1 tapis d'entraînement
- De grands paddocks sécurisés
- De nombreuses possibilités de sorties en extérieur

Un accompagnement complet, du poney au circuit professionnel

Le centre de Compétition de Corbière accueille les cavaliers de tous niveaux : du jeune élève en formation jusqu'au propriétaire visant les compétitions amateurs ou professionnelles.

L'équipe assure un suivi quotidien, un travail régulier des chevaux, des conseils techniques et une présence au concours.

Aurélien LEROY – Cavalier international de CSO

Aurélien Leroy met son savoir-faire au service du centre, assurant la valorisation en compétition, la préparation sportive, l'encadrement en concours et des stages de formation.

Ses performances récentes :

- Sept. 2025 – CSI 2* Compiègne : 2^{ème} du Grand Prix 1.45 m (Croqsel de Blaignac)
- Juil. 2025 – CSI 3* Royan : 9^{ème} du Grand Prix (Vendôme d'Ick)
- Mai 2025 – CSI 4* Versilia : 2^{ème} du Grand Prix 1.55 m (Vendôme d'Ick)
- Mars 2025 – CSI 3* Valence : Vainqueur du Grand Prix (Croqsel de Blaignac)
- Fév. 2025 – CSI 5* Bordeaux : Première participation Coupe du Monde (Vendôme d'Ick)
- Avr. 2024 – CSI 5* Fontainebleau : 2^{ème} du Grand Prix 1.60 m
- Fév. 2025 – CSI 3* Valence : Vainqueur 1.45 m majeure

Les belles performances

Juliette Martinet et Furia de Sistel : Multiples victoires en Amateur 1 et 1.25 m, triplé au Championnat de France SO.

Grégoire Nadjar et Galaad Jo : Plusieurs classements internationaux et nationaux, dont podiums en Amateur 1.

Gaspard Peurière et Just : 2^{ème} au concours d'Aussillon.

A travers la qualité de ses installations, l'expertise de son équipe et les performances de ses cavaliers, le Centre de Compétition de Corbière s'impose comme un lieu d'excellence où chevaux et cavaliers trouvent un cadre propice à la progression, à l'ambition sportive et à l'épanouissement.

Que vous souhaitiez valoriser un cheval, préparer une saison de concours ou offrir un environnement idéal à votre équidé, Corbière vous ouvre ses portes.

Pour toute demande de renseignements, de visite ou d'inscription, n'hésitez pas à nous contacter :

Ecuries de Corbière – 81220 DAMIATTE

Téléphone : 06 64 45 54 43

Site web : ecuriesdecorbiere.wixsite.com





AURGILI RACING CLUB



L'équipe de l'AURGILI RACING CLUB vous souhaite à tous et toutes une JOYEUSE FÊTE DE NOËL et une excellente FIN D'ANNÉE !



Nous sommes ravis de vous annoncer que nous serons heureux de réaliser des animations sur Damiatte en 2026, c'est sûr !! Mais il manque de bénévoles comme plusieurs associations.

Vous avez des idées de projets ? Des envies de réaliser quelque chose ? Nous sommes là pour vous aider ! Venez nous rejoindre et ensemble, nous étudierons vos idées et nous travaillerons pour les réaliser.

N'hésitez pas à nous contacter :

Mail : aurgili_racing@msn.com.

Tél : 06 13 77 15 61 ou 07 89 68 01 77

(Laissez un message avec vos coordonnées, merci !)



Nous avons hâte de vous rencontrer et de travailler avec vous en 2026.



Nous pouvons aussi vous aider à réaliser des projets perso comme des idées mécaniques et autres sur des véhicules atypiques deux ou quatre roues ou plus.

L'équipe AURGILI RACING CLUB

5 chemin de la plaine 81220 st Paul cap de joux





Basket Club Damiatte Saint Paul



Le Basket Club Damiatte Saint Paul (BDSP) compte aujourd’hui 112 licenciés, dont 64 licences féminines et 48 licences masculines. Cette saison, grâce à l’intervention de Bruno, le club a dématérialisé 100 % des inscriptions.

8 équipes sont engagées en compétition pour cette saison, U11Mixte, U13M, U13F, U15F1, U15F2, U18M, Séniors M et Séniors F. Le club accueille les enfants à partir de 6 ans.

Cette saison, nous cherchons activement de nouveaux U13 garçons nés en 2014 et 2013 pour venir renforcer notre équipe.

Cette année encore, le club a dû faire appel au groupement d’employeurs du comité du Tarn afin de pouvoir maintenir les entraînements du mercredi.

- **Julien GOTRAND**, conseiller technique territorial du Tarn, entraîne les équipes mini-basket. Il est lui-même joueur au Castres Basket Club. Diplômé en STAPS Entraînement Sportif spécialité basket, il veut maintenant obtenir son DETB (Diplôme d’Entraîneur Territorial de Basket).
- **Adrien** entraîne les U13M et U15F2. Il est aussi entraîneur des U15F élite du club d’Albi.



U13F



SENIOR F



U15F1
U15F2



U13M



SENIOR M



U18M

Pour nos licenciés, il est important de leur offrir une progression et un bon accompagnement. Pour cela, de nombreuses personnes offrent de leurs temps pour faire vivre le club. Pour la première fois depuis plusieurs années, notre association rouvre ses portes au service civique ! Nous sommes heureux d'annoncer l'arrivée de cette nouvelle recrue Lola GRAILLAT, qui contribuera pleinement au développement de l'association durant la saison.

Nous formons et accompagnons les bénévoles qui le souhaitent tout au long de la saison pour nous aider dans l'organisation des matchs sur les postes arbitres ou officiels table de marque. Si vous souhaitez vivre les matchs de l'intérieur, contactez-nous.

Notre commission animation organisera plusieurs manifestations durant la saison 2025-2026.

- 28 septembre : Sortie acrobranche, Puylaurens Nat' Venture
- 31 octobre : Halloween, salle des sports Saint Paul
- 23 novembre : Loto, salle des fêtes de Damiatte
- 17 décembre : Noël du club
- 10 janvier 2026 : Loto, salle des fêtes de Saint Paul
- 18 janvier 2026 : Galette des partenaires
- 30 mai 2026 : Assemblée Générale du club
- 6 juin 2026 : Tournoi 3x3, place du village



Pour ne rien rater, suivez notre actualité sur nos réseaux sociaux ainsi que notre site internet :

<http://www.bdsp81120.club>



/BASKETBDSP



/basketbdsp

POUR NOUS CONTACTER :

bdsp81220@gmail.com
06 78 55 28 64



Le club remercie également tous ses partenaires et sponsors :

- Les mairies de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux
- La communauté de communes CCLPA
- TOUT FAIRE Thierry MATERIAUX Damiatte
- LIVE USINAGE Lavaur
- SALVIAC Lavaur
- POPOTE services Damiatte
- Transports BONHOMME Lavaur
- LAHILLE
- Groupe PAPREC Lavaur

Comité des fêtes du hameau de Beauzelle



Le premier loto du comité et les fêtes 2025 du hameau ont été une vraie réussite.

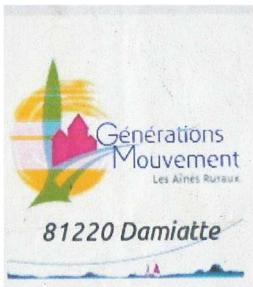
Nous remercions les mairies de Damiatte et de Saint-Paul-Cap-Joux pour leur soutien logistique et tous ceux qui ont participé à ce succès.

2026 s'approche et vous donnons rendez-vous les :

- dimanches 8 février à 14h30, salles des fêtes de Damiatte pour notre 1er loto 2026
- dimanche 31 mai à 14h30, salle des fêtes de Damiatte pour notre loto de la fête des mères sans oublier les traditionnelles fêtes du hameau de Beauzelle avec la soirée tapas du vendredi 17 juillet et le repas aligot du samedi 18.

En attendant de vous retrouver, l'ensemble des membres du comité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une belle et douce année 2026.





Générations Soleil d'automne

Après notre interruption de deux mois suite aux vacances d'été, le club a repris ses activités en débutant par les retrouvailles du vendredi à la petite salle des fêtes pour les jeux de sociétés, accompagnés de café, chocolat et petits gâteaux avant de nous séparer. Nous sommes ravis de ces rencontres qui rassemblent environ cinquante pour cent de notre effectif.

Le 11 septembre, nous avons partagé un repas confectionné par nos soins, la majorité des adhérents avaient répondu présents afin de passer une après-midi ensemble, dans la convivialité et la bonne humeur. Des parties de jeux de sociétés terminaient cette journée.

Le samedi 11 octobre, nous organisions le traditionnel repas de la poule au pot, préparée par les établissements Viaule de Lautrec ; une petite animation accompagnait la fin du repas.

Avec les clubs voisins qui ont répondu présents à notre invitation, nous n'étions pas moins de 130 personnes à partager ce repas, très apprécié de tous. A cet effet, nous remercions les clubs de Vielmur, St Paul, Puylaurens, Teyssode, Viterbe ainsi que les adhérents de Damiatte qui sont venus en grand nombre.

Le Dimanche 26 octobre, nous avons organisé notre traditionnel loto qui a réuni beaucoup d'adeptes. Nous remercions tous les participants qui sont venus, ainsi que les adhérents et commerçants qui ont offert un lot. Le bénéfice nous permet d'équilibrer nos comptes, car nous travaillons pratiquement toujours en déficit, notamment dans les repas ; cependant nous voulons préserver les moins aisés dans le prix des menus afin que tous nos adhérents soient sur le même pied d'égalité.

Le lundi 17 novembre, nous nous sommes rendus au cabaret le Show Bizz à Béziers passer une agréable journée, accompagnés de nos clubs voisins.

Enfin, nous avons partagé le repas de Noël le 12 Décembre, préparé là-aussi par les établissements Viaule. Nous avons fêté les anniversaires du deuxième semestre avec comme d'habitude boîtes de bonbons et bouteilles de muscat. Nous avons pu profiter des quelques chansons interprétées par la troupe des Chansonniers du Pastel.

Le dernier club s'est tenu le 19 décembre et termine l'année 2025.

Nous nous retrouverons début janvier pour la fête des rois avec la galette et la vente des cartes d'adhérent 2026 dont le prix reste inchangé.

Le club Soleil d'automne vous adresse ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année, qu'elle soit douce et légère avec une bonne santé pour nous tous !

Pour terminer, nous invitons tous les retraités de Damiatte qui ne sont pas au club à nous rejoindre, pour passer de bons moments dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le club

Association INICI

Jeux partagés

Les rencontres Jeux Partagés d'INICI ont repris en septembre, avec toujours beaucoup de jeux de société à découvrir, fournis par les personnes organisatrices, ou amenés par les joueurs. De la même façon, nous partageons un goûter convivial en milieu d'après-midi, car les buts de ces après-midi ludiques sont aussi le partage, la rencontre, la convivialité. Tous les âges sont représentés, des jeux sont proposés dès 2 ans ; que l'on soit seul (les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés) ou en famille, tout le monde est le bienvenu !

Ces après-midi jeux ont lieu un dimanche par mois, de 14h30 à 18h, à la salle saint-paulaise de St Paul Cap-de-Joux ; les dates sont fixées en fonction de la disponibilité de la salle et des organisateurs. Pour être tenu au courant des dates, envoyez un mail à iniciagout81@gmail.com qui transmettra. En décembre la rencontre est prévue le 14 décembre.



CINECRAN

Le groupe "cinéma" d'INICI et CINECRAN sommes récompensés de notre engagement. Nous avons un lien privilégié avec les CLAE de Vielmur et St Paul sur le choix des dates, des films, ce qui permet une bonne fréquentation à chaque séance jeune public. CINECRAN propose à chaque projection, une séance à 9h30 pour les plus petits et une séance à 10h30 pour les enfants à partir de 6 ans. Un grand merci au CLAE d'avoir mis en place cette organisation. Nous remercions également les familles pour leur participation, la mairie pour la communication.

Pour 2026, voici les séances programmées :

Jeune public :

- jeudi 26 février à 9h30 et 10h30
- Jeudi 23 avril à 9h30 et 10h30
- Mercredi 17 juin à 9h30 et 10h30

A la salle des fêtes de Saint Paul

Adulte : Le 14 février 2026 suivi d'une collation après la séance à la salle des fêtes de Damiatte



Chorale

La chorale de Damiatte et Saint-Paul Cap de Joux se retrouve tous les mardis soir dans la salle des fêtes de Damiatte.

Sans chef de chœur celle-ci est autogérée. Mixte, accompagnée d'un guitariste et clavier, celle-ci propose un répertoire éclectique dans la variété, le traditionnel sans privilégier notre dialecte. Sous la coupe d'INICI nous nous produisons à la fête de la musique ainsi qu'à d'autres occasions dans nos cités.

Vous débutez, vous aimez chanter, vous avez envie de partager votre expérience ou votre talent. Venez nous rejoindre.
Téléphoner à Alice 06 21 70 58 41 ou Gérard 06 82 18 70 12

Jardins partagés

Dans ce deuxième millénaire et à la fin de ce quart de siècle. C'est ainsi que Léonard Vint Ici nous conter la belle histoire d'INici.

Saint Paul est et Saintpaul aises, Damiattte- toi et Damiatt-aise, jardiniers, jardinières se retrouvent aux jardins partagés, autour de 14 parcelles.

Par ces beaux matins de printemps et belles journées d'été Pote-imarron et Pote-irons, semence au cœur travailler les parcelles et laisser les vers de terre pousser légumes et fleurs.

(Tomates, patates, haricots, poireaux et artichauts, courgettes, roquette, butternut et carottes font la fête dans nos assiettes). C'est alors que Mme de la marmite et son ami François et ses gants et quelques comparses ont préparé avec grâce pour le marché de Saint Paul un délicieux velouté envoutant nos papilles.

Quelques vers en tête et à la main ont partagé du jus de pomme et trinqué ensemble à la solidarité.

Si vous aussi, vous avez la main verte ou vous lancer n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts :

Yves 0633505356

Joël 0621601398



Fête de la musique

Cette année encore cette fête nous a permis de découvrir de nouveaux talents, et comme elle n'arrête pas d'évoluer, nous avons pu aussi nous initier aux rondes chantées traditionnelles.

La grande nouveauté est venue côté restauration où les équipes de Fournil d'En Bidou et de la Ferme des

Prim'vert nous ont régaliés des produits de leurs productions.

La fête 2026 se prépare déjà, si vous souhaitez y participer contactez-nous au 06 72 65 00 73



Cueilleurs de pommes

Les pommes c'est bon, le jus de pommes trop bon, mais il faut savoir prendre des risques à la cueillette.



LOUS DESFERRATS

Le Club LOUS DESFERRATS de DAMIATTE-ST PAUL reprend ses activités chaque année vers la mi – septembre. La période de randonnées s'étale de septembre à juin. En été, le club fait une pause. La chaleur n'est pas propice à prendre du plaisir en randonnant.

Le club compte entre 60 et 70 adhérents divisés en trois groupes suivant le niveau. Nous tenons surtout à la convivialité.

Les jours de sortie sont :

- Le lundi RDV à 14h00 place de St Paul , parcours d'environ 7 kms petite vitesse autour de St Paul, Puylaurens, Damiatte, Magrin ou Jonquières.
- Le jeudi RDV à 13h30 place de St Paul , randonnée entre 9 et 13 kms allure normale. Les randonnées se déroulent dans un secteur un peu plus élargi. (30 à 45 mn de voiture)
- Le dimanche RDV à 8h30 place de St Paul rando d'environ 12 kms à 18 kms, allure rapide. Le groupe se déplace dans tout le TARN SUD et parfois au-delà. 1 randonnée à la journée par mois permettant de découvrir de nouveaux horizons en partant plus loin (1h à 1h30 de voiture).



Le club est affilié à la fédération Française de la Randonnée (FFR).

Le coût de la licence valable jusqu'au 31 août 2025 est de 44 euros. (78€ famille = 2 membres de la même famille).



Chaque année, le club organise une randonnée de l'aube (pour admirer le lever du soleil), une randonnée semi nocturne (ouverte à tout le monde) et une galette des rois pour fêter la nouvelle année.

La pratique de la randonnée permet une activité physique adaptée à ses capacités (choix du groupe de sortie). Les animateurs sont des adeptes inconditionnels de la randonnée et nous font partager leurs connaissances sur la faune, la flore et l'histoire de la région. C'est aussi un lien social où chaque randonneur/euse est rapidement intégré au groupe. Mais avant tout c'est la bonne humeur qui prédomine, quelque soit le temps !



Contact téléphonique : 06/73/01/96/31

Yannick FRANCOU

Pt LOUS DESFERRATS

MANO CREO

Mano Creo, association conviviale !

Cette année, comme l'an passé, l'association MANO CREO a eu le plaisir d'organiser "Les petits ateliers du dimanche" à la salle des fêtes de Damiatte. C'était dimanche après-midi 21 septembre, et malgré un temps maussade et pluvieux, l'atmosphère était chaleureuse et conviviale. Les nombreux ateliers ont eu beaucoup de succès, la diversité des propositions a permis à chacun de développer sa créativité :



Calligraphie, Petits livres en papier et origami, Fleurs de Bach, Relax'art, Macramé, Peinture sur poterie de grès ! La plupart des ateliers étaient gratuits et le matériel offert par l'association.
Moments de partage, de détente et de rires. Contact : manocreo@outlook.fr - Téléphone 06.49.70.90.10

Chacun est reparti avec ses productions et des idées, ou de nouveaux savoirs-faire, non sans s'être attardé au bar devant les boissons offertes par l'asso MANO CREO et les pâtisseries.

Suite à cette journée, enchantés de cette belle après-midi, et les animateurs comme les participants sont partants pour renouveler l'aventure. Une demande dans le domaine de la relaxation s'est fait sentir.

RELAXATION

Relaxation : méthode permettant l'harmonisation du corps et de l'esprit, à travers le berçement de la respiration et la guidance douce de la voix.

Elle permet d'améliorer la qualité du sommeil, aide à la gestion du stress grâce à la détente du système nerveux sympathique.

La relaxation vise au bien-être et se pratique généralement allongé.
Apporter un plaid ou une couverture.

Animatrice : Pascaline
tél 06.45.62.36.48

Démarrage :
MERCREDI 5 novembre de 17 à 18 heures.
Durée : 1 heure Public : de 9 à 99 ans-

Lieu : Petite salle dans la Salle des fêtes de Damiatte.

Participation : adhésion à l'association
Mano Creo : 10€ l'année + 10€ la séance.



A QUOI VOUS ATTENDRE ?

Un cercle de parole au début et à la fin (5 minutes),

Une relaxation guidée par ma voix (avec musique éventuellement)

ÇA VOUS PERMET DE VIVRE QUELLE EXPÉRIENCE ?

Une détente corporelle de plus en plus profonde au cours de la séance,

Une régénération des cellules par le souffle (respiration consciente)

Une régénération des organes physiques,

Une détente psychique, une conscience apaisée et une expérience méditative (petit voyage intérieur guidé)

CE QUI VOUS PERMET DE RÉPARTIR AVEC :

Un lâcher prise du mental, des pensées :

Une reconnexion à soi
Une découverte de votre potentiel.

LE « TRUC » PARTICULIER QUE ÇA VOUS APPORTE :

Un meilleur équilibre psychosomatique (une harmonisation corps-esprit)

Une énergie joyeuse et calme !

Un atelier de RELAXATION s'est mis en place le mercredi à 17h dans la petite salle des fêtes de DAMIATTE. Venez tester ! La première séance est gratuite.

MANO CREO a également mis en place **DIMANCHE 25 MAI 2025 une journée de don sur DAMIATTE**, pour le partage, le réemploi et le recyclage d'objets. Elle s'est déroulée dans la bonne bonne humeur et la zénitude, et ceci permet à chacun de transmettre ses objets inutilisés au lieu de les jeter, et à d'autres de faire de jolies trouvailles ! En donnant, on évite ainsi de jeter et d'engorger les déchetteries avec des choses encore en bon état.



PÉTANQUE DAMIATTOISE

- Repas de fin d'année : au restaurant l'Auberge du Rempart
- Participation du club aux compétitions
 - CDC Jeu provençal, entente avec Viterbe
 - CDC Open
 - Féminin, entente avec Viterbe
 - CDC Vétéran
 - Coupe de France
 - Coupe du Tarn vétéran
 - Coupe du Tarn, open
- 2 Concours officiels (doublettes mixtes et doublettes promotion)
- INTER-SOCIETES : Damiatte / Guitalens l'Albarède / Saint Paul cap de Joux / Vielmur sur Agoût / Viterbe
- Proposition de la Pétanque des allées Lavaur d'organiser de janvier à fin mars des concours amicaux Vétérans à Lavaur en boulodrome
- Licences 2026 :
 - Comité : 33 €
 - Mutation interne : 30 €
 - Mutation externe : 50 €
 - Tarifs actuel club : masculin 35 € féminin 30 €
 - Tarifs officiel 2026 club validé après le congrès départemental du 30 novembre 2025 à Labastide Rouairoux
- Ambialet 2025 : 35^{ème} rencontre en 32 ans
- Loto : le samedi 27 décembre 2025 à 21h00 à la salle communale de Damiatte – venez nombreux, le meilleur accueil vous sera réservé !

**LA PÉTANQUE DAMIATTOISE VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX 2026**

Ping St Paulais Pays de Cocagne : 39 ans de passion, de partage et d'engagement !

En 2025, le club de tennis de table Ping St Paulais Pays de Cocagne a fêté son 39ème anniversaire. Depuis sa création, il n'a cessé de se développer tout en conservant ses valeurs essentielles : convivialité, partage, humilité et accessibilité. À l'aube de ses 40 ans, le club reste attaché à proposer la découverte et la pratique du tennis de table pour toutes et tous, sans distinction d'âge, de niveau ou de situation.

Au plus près de Damiatte, à Saint Paul Cap de Joux, les entraînements se déroulent à la salle de sport Gilbert Léarte dans une ambiance sportive et conviviale sur les créneaux suivants :

- Mardi : Baby Ping (17h45-18h30), Enfants (18h30-20h), Ados/Adultes (20h-22h)
- Jeudi : Enfants/Ados/Adultes (20h30-22h)
- Vendredi : Enfants/Ados (18h30-20h)

D'autres créneaux sont proposés en semaine sur les différentes antennes du club à Ambres, Labastide Saint Georges, Lugan, Lautrec, Le Faget et Verdalle (pour le ping santé).

Encadrés par Alexandra et Kévin, nos entraîneurs salariés passionnés, les pongistes progressent à leur rythme, que ce soit en compétition ou en loisir.

Le club propose également des stages pendant les vacances scolaires, ouverts aux enfants et aux adultes.

Au-delà des bons résultats sportifs obtenus en compétitions départementales, régionales et nationales, le club se distingue par son dynamisme et son engagement local en menant des actions solidaires et inclusives.

Chaque année, il organise plusieurs événements ouverts à tous, dont récemment le Tournoi Octobre Rose, ou encore le Tournoi Inter Entreprises/Partenaires. Le 7 décembre prochain, il organisera un tournoi dans le cadre du Téléthon offrant ainsi l'opportunité à tous de découvrir et de pratiquer le tennis de table tout en participant à une grande action solidaire.

Cet engagement a été récompensé en 2025 lors des Trophées du Ping organisés par la Fédération Française de Tennis de Table, avec le prix « Ping Engagé ».

Ces initiatives renforcent les liens entre les générations et valorisent le sport pour tous !

Rejoignez-nous pour découvrir ou redécouvrir ce sport accessible à tous, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Toutes les informations et actualités sont disponibles sur : www.pingstpaulais.com



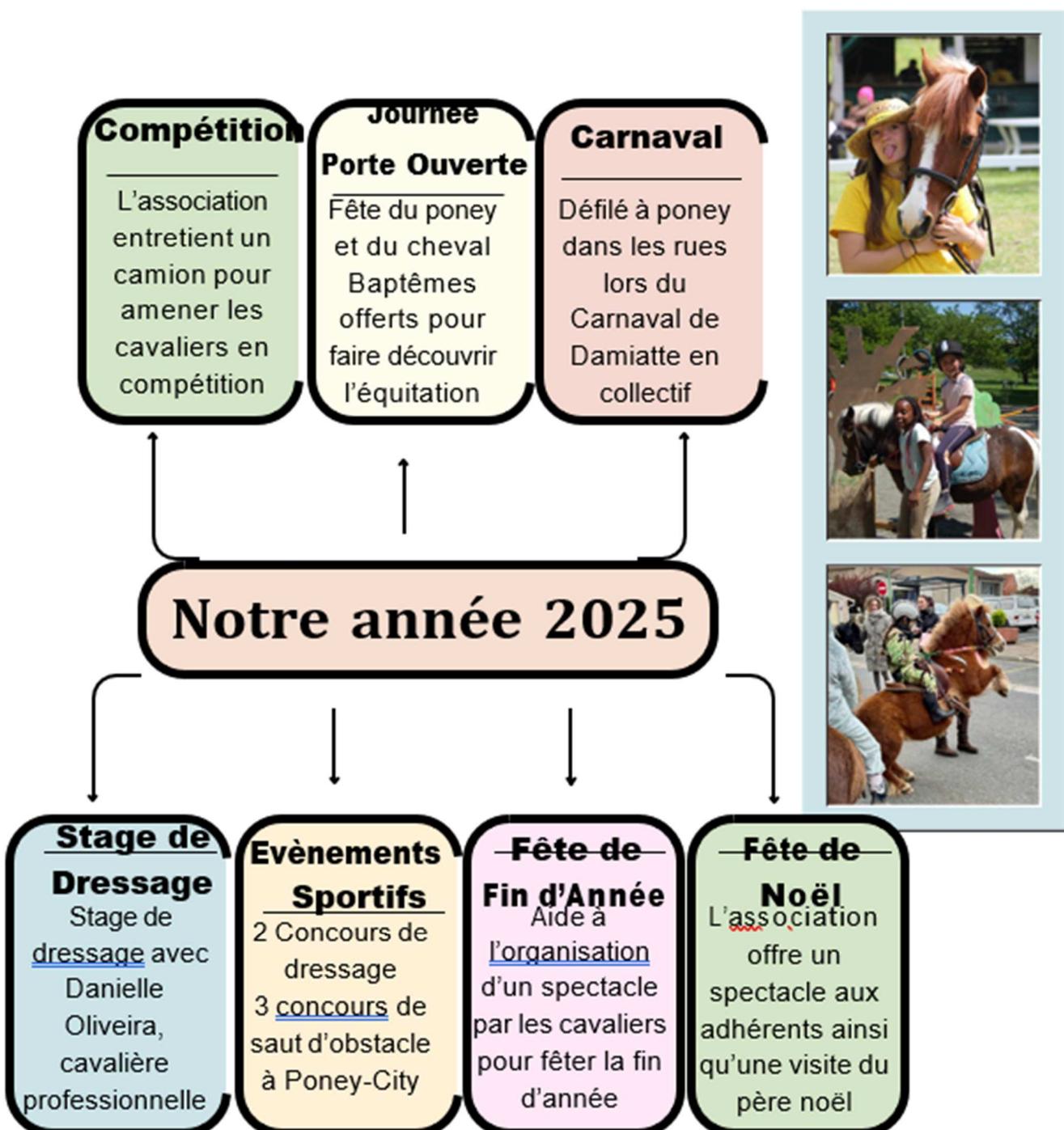
Tournoi Octobre Rose du 24 octobre 2025



Tournoi Inter Entreprises/Partenaires du 14 novembre 2025

Association Sportive Poney-City

L'Association Sportive Poney-City c'est avant tout un groupe de passionnés d'équitation qui souhaitent voir les cavaliers de Poney-City s'épanouir dans leur poney club. Aujourd'hui, l'association rassemble petits et grands autour de cette passion du poney. Ses missions : permettre l'accès à la compétition au plus grand nombre, organisation d'évènements sportifs et aide au développement du poney-club.



Et l'année 2026 ?

Nos missions restent les mêmes, mais en plus cette année l'association souhaite se donner un nouveau défi : l'organisation d'un Concours Complet d'Equitation.



L'association Sportive Poney-City a la chance de pouvoir compter sur des bénévoles fidèles et que nous souhaiterions toujours plus nombreux.

Si vous voulez rejoindre notre équipe, écrivez-nous à asponeycity@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

L'ouverture de la chasse a eu lieu le 14 septembre.

Nous avons pu remarquer de très jolies compagnies de perdreaux, et quelques faisans. Le lièvre est également présent et en bon nombre sur notre territoire, des levreaux ont été aperçus pendant l'été.

Les chasseurs de gros gibiers ont pu prélever des chevreuils et des sangliers. Nous constatons que le chevreuil est en augmentation par rapport à l'an dernier.

Le renard causant bon nombre de dégâts chez nos agriculteurs et nos éleveurs de gallinacés, professionnels ou non, des battues administratives ont été organisées pendant la saison. Lors d'une battue nous avons prélevé 7 renards (du jamais vu à Damiatte).

Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des chasseurs du Tarn, le 26 avril 2025 à Graulhet, notre ami chasseur Jean-Claude LAURENT a été récompensé par la Fédération pour ses 40 ans de chef de battue dans la société communale. A l'occasion du repas annuel, Monsieur Pascal BRU, administrateur de la fédération, l'a félicité pour son dévouement au service de la société.

Nos amis les piégeurs ont eu quelques prédateurs :

- ✓ 26 renards
- ✓ 1 fouine
- ✓ 90 ragondins
- ✓ 50 corneilles
- ✓ 36 pies

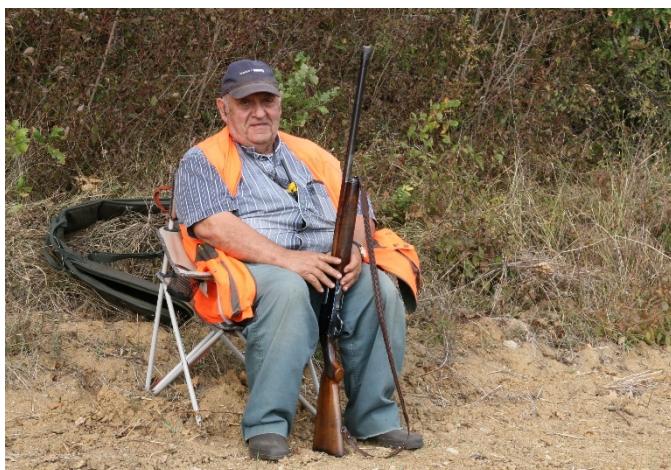
Nous tenons à rappeler que la divagation des chiens et des cochons blancs et autres cochons de compagnie est strictement interdite.

La société communale est à l'écoute de tout le monde et surtout du monde agricole pour protéger les cultures mais également pour protéger les basses cours.

Le LOTO aura lieu le samedi 13 décembre 2025 à 21 heures.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau



Claude, fidèle et toujours au poste

TENNIS CLUB BEAUZELLOIS

Les installations du Tennis Club Beauzellois restent à la disposition de tous les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle (valable du 01/01 au 31/12) aux prix suivants inchangés depuis de très nombreuses années :

- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans,
- 12 € pour les personnes de 12 à 18 ans,
- 23 € pour les personnes de plus de 18 ans,
- 38 € pour la carte familiale quel que soit le nombre de membres,
- 15 € pour la carte hebdomadaire qui est la plus adaptée aux pratiquants séjournant en courte durée sur les résidences de loisirs.
-

Les cartes sont à acheter chez Mr et Mme VERP Alain et Nadine, 6 chemin du Lézert à Beauzelle 81220 DAMIATTE.

Les courts sont exclusivement réservés à la pratique du tennis. Pour y pénétrer, les chaussures de sport sont obligatoires. Il n'est pas permis de se balancer sur les filets ou de s'asseoir dessus. Les adultes sont responsables des évolutions de leurs enfants.

Ces installations sont entretenues par un très petit nombre de bénévoles qui demandent de respecter le règlement affiché sur la porte de la salle et à l'entrée des courts.

Comme tout entretien, cela a un coût, c'est pourquoi, comme dans tous les sports, on doit s'acquitter d'une cotisation pour pratiquer.

Si tout le monde est respectueux de ce qui précède, toutes les conditions seront réunies pour passer la meilleure saison de tennis possible.

Nous profitons de cette parution pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

NB : Pour le moment le court numéro 1 n'est pas utilisable. En effet, lors des vents tempétueux du 10 mars dernier, un arbre est tombé sur la clôture arrière, l'endommageant sérieusement. Et depuis cette date, malgré de nombreuses démarches, les trois assurances payées sur cette installation trouvent une réponse pour ne rien prendre en charge. En cas d'expertise à venir, nous sommes dans l'obligation de laisser le terrain en l'état."

9 Liste des associations locales

Nom de l'association	Président	Coordonnées
CULTURE - PATRIMOINE		
Avenir de Damiatte	Henri MAURIES	05 63 70 70 42
Damiatte Culture et Patrimoine	Olivier RIVALS	damiatteculturepatrimoine@yahoo.fr
ANIMATIONS - LOISIRS		
Arts et loisirs	Christine GAYRAUD	05 63 42 05 65
Club génération mouvement	Georges ROUDET	06 89 40 12 47
Comité des fêtes	Olivier RIVALS	06 13 41 50 96
INICI	Gisèle MOLINIER	05 63 70 67 73
Mano Créo - activité créatives	Claire VIALA	06 49 70 90 10
Les enfants de Nougaro - association de parents d'élèves	Noémie PLO	lesenfantsdenougaro@gmail.com
Les pimprenelles Saint-Paulaises	Patrick CLEMENT	06 82 29 20 48 - 06 41 41 58 18
Société communale de Chasse	Jérôme ROUDET	06 09 58 58 05
Société de chasse des plateaux de Saint-Martin	Patrick FADDI	06 33 95 63 59
Société de pêche APPMA	Alexis BRET	06 51 73 91 58
SPORTS		
ADSP - Athlétisme	Philippe BESSIOUD	07 71 71 14 43
AMDPA - Arts Martiaux du Pays d'Agout	Terry JACQUEL	06 13 53 53 36 amdpa81@gmail.com
AVLF - Foot vétérans	Sébastien ALBO	06 81 90 68 43
BDSP - Basket enfants et adultes	Nathalie FRANCOU	06 78 55 28 64
Centre équestre de Corbière	Pascal NOEL	06 15 43 44 38 - 06 08 78 43 85
Association sportive Poney City	Morgane RIVIERE	06 81 23 98 26
Lous Desferrats - randonnée	Dominique MAGNE	07 78 90 79 77
PAFC - Foot enfants et adultes	Manuel DA SILVA	550911@footoccitanie.fr
Pétanque Damiattoise	Gérard BRET	05 63 70 69 28 - 06 48 06 90 39
Ping Saint Paulais	Patrice PRADELLES	06 09 91 48 79
Tennis Club Beauzellois	Bernard VERP	05 63 70 65 20
AUTRES ASSOCIATIONS		
Anciens combattants Prisonniers de guerre	Georges ROUDET	05 63 70 63 69 - 06 89 40 12 47
FNACA	Guy RIEUVERNET	06 87 38 92 10
Amical des sapeurs pompiers	Arnaud BANQUET	06 21 79 93 56 amicale.pompiersstpaul@gmail.com
L'abeille sur bouquet	David SEON	abeillesurbouquet@emailasso.net
Aurgili Racing Club	Gilbert PORTA	07 89 68 01 77
ADMIR	Chantal GIRAUT	05 63 75 39 57

10 L'annuaire local des professionnels

ADMINISTRATION			
Ecole Claude Nougaro		8 place de l'école	05 63 70 72 14
Mairie		7 route de Graulhet	05 63 70 62 60
SNCF		6 avenue de la Gare	0 800 31 31 31
AGRICULTURE			
CAVAILLES Thibault	Vente de poulets, œufs, colis de vache, porcs BIO	146 chemin du Buguet Bas	06 26 39 46 61
GAEC d'en Gontier	Vente de veau fermier, vache	91 chemin d'en Gontier	05 63 70 65 76
GAEC des 3 Cantous	Fournisseur veau Intermarché Lavaur, vente directe bœuf/veau	1371 chemin des Coussels	05 63 50 01 64
GAEC d'en Naudy	Vente de veau fermier	538 chemin d'en Naudy	06 45 16 46 99
LA FERME PRIM'VERTS	Vente de légumes, plants potagers, œufs et agneaux BIO à la ferme les vendredis de 17h30 à 19h00	100 chemin de la Juliane	06 47 94 54 52 www.primverts.fr
LES LEGUMES D'AUTAN	Vente de légumes frais	1332 route de Serviès	06 34 18 90 10
ROC Roland	Vente d'ail rose	339 route de la Brunié	05 63 42 04 85
SAS VIDALAGRI	Ramassage de cailloux, tous travaux agricoles	538 chemin d'en Naudy	06 45 16 46 99
ARTISTES			
BAILE Jean-Pierre	Peintre	2 route de Serviès	06 09 99 20 78
BIRON Judy	Peintre	304 chemin de la Vidalié	05 63 73 46 06
MONSARRAT Anne	Atelier d'affiches anciennes	4 chemin de Port de Salomon	05 63 82 09 03
VANDENBERGHE François	Sculpteur	3838 route de Lacapelle	f_vandenbergh@orange.fr
ARTISANS			
ARTINIAN Rémi	Charpente/ossature bois	807 route de Vialas	06 40 25 83 76

L'Atelier de Chris and Co	Gravure/découpe laser		07 44 70 72 42
AUDOUIN Vincent Services	Electricité, plomberie, isolation, pompe à chaleur, rénovation énergétique	1645 route du Rivalou	06 73 05 50 97
BLANC Francis	Travaux publics	chemin d'en Séverac	06 80 66 02 83
TERRA DESIGN BOUSQUIERES Maxime	Maçon, matieriste, coloriste	5009 route de Graulhet	06 08 52 80 30
ACCEZ Toiture WATERNAUX Ludovic	Charpente, couverture, zinguerie	4 avenue de la Gare	06 10 76 92 59
ArbOccitanie CHAPPEY Benoît	Arboriste grimpeur qualifié	16 chemin de Camaret Boulibou	06 25 23 76 69
ARBRES SERVICES COUDERC Cyril	Taille, soins, arboriste grimpeur qualifié	973 route du Rivalou	06 24 90 65 49
CONCEPT PEINTURE 81 FIORET Antony	Peinture/décoration/revêtements sols - murs	24 route de Serviès	06 45 85 53 69
FOURNIL Sébastien	Travaux publics	1444 route de Lavaur	06 88 08 34 90
GAYRAUD Jean-Daniel	Scierie	7 place de Beauzelle	05 63 70 51 05
GUILHOU Thierry	Maréchal ferrant	1434 route de Vialas	05 63 75 97 34
LAUTARD Armand	Restauration, maçonnerie	3621 route de Lacapelle	06 83 43 05 45
RICARDOU Sylvain	Charpente	52 chemin du Bourias	06 20 99 26 91
RENOL PISCINES	Rénovation piscines	94 route de Saint-Martin	05 63 74 72 34
ROUDEL Christopher	Plomberie, chauffage, climatisation, chaudière bois et granulés	7 rue Sicardou	06 24 82 47 53
TOURNIER Kévin	Création entretien d'espaces verts	22 route de Graulhet	06 29 37 73 35
SALVATEUR PINEL Olivier	Création de meubles en bois sur mesure	1972 route de Graulhet	06 10 86 20 10 www.salvateur.fr
STITCH AND THE CITY WATERNAUX Vanessa	Création déco et petits accessoires	Chatoyantes Concept Store 6 rue de l'Hôtel de Ville 81100 CASTRES	06 84 95 55 32
EURL VERLEY Gaspard	Ramonage / entretien toutes chaudières		06 89 24 01 03

COMMERCES			
Auberge de l'Agoût ALCOUFFE Yannick	Bar et restaurant	2 route de Graulhet	05 63 70 60 16
Autocars BAENT	Transport	route de Serviès	05 63 77 51 59
ETS THIERRY Tout faire matériaux	Matériaux de construction	166 route de Saint-Martin	05 63 70 63 16
L'Atelier Mireille Cyrielle	Salon de coiffure	13 route de Graulhet	05 63 70 61 68
LES ROSIERS PEYRARD Catherine	Bar et restaurant	2 rue des Rosiers	05 63 70 61 35
PACHAMAMA ADELL Christophe	Plantes aromatiques et médicinales	12 route de Lavaur	06 16 36 12 06
TERRA Nova GILLY Yves	Mobilier urbain, équipement collectivités	9 avenue du Carbounel	06 81 12 02 54
HEBERGEMENTS			
LES ARCHES PIERDALIN	Lieu de réception	527 route de Lavaur	Agence Locy 06 80 66 56 26 lesarchespierdalin.fr
ARNOULT Michel	Gîtes	Chemin de la Vidalié	06 07 01 83 69
CHATEAU DE POURPRY	Chambres	2652 route de Saint-Martin	06 50 36 03 66
INGHELBRECHT Eliane	Gîte	1886 route du Château	06 85 66 07 51
INGHELBRECHT Patricia	Gîte	2711 route de Lavaur	06 88 93 36 03
LAVAGNE D'ORTIGUE Yvonne	Chambre d'hôtes	4355 route de Graulhet	06 83 12 63 30
DELPEYROUX Stéphanie	Chambre	15 avenue du Carbounel	06 22 70 74 79
TRIPONNEY Cécile	Camping	791 route des Lacs	05 63 70 66 07
INDUSTRIES			
EDILIANS	Tuilerie	12 route de Graulhet	05 63 82 11 11
RAGT	Collecte de céréales	587 route des Silos	05 63 70 64 29
SUD FILIERE PLAST	Moules thermoplastiques	28 route de Serviès	05 63 70 80 78
LOISIRS			
Les écuries de Corbière LEROY Aurélien	Centre équestre	369 chemin de Corbière	06 21 91 50 59
Poney City LOTTE Agnès	Poney Club	2913 route du Château	05 63 42 06 45

La Ferme aux Colombages PUECH Danièle	Centre de vacances	337 chemin de la Bouriasse	06 63 70 10 21
La Ferme Nomade	Ferme pédagogique et itinérante		06 01 80 08 96

MEDICAL - PARAMEDICAL

BARTHES Janick	Naturopathe	2665 route de Lavaur	05 63 82 09 06
DESPAS Marylène	Thérapeute corporel en soins Ayurvédiques	3 place de Beauzelle	06 05 30 08 98
EQUI'TERRE HAPPY	Equithérapie	5483 route de Lacapelle	06 84 24 87 03
Infirmières associées du Saint- Paulais	Infirmières à domicile	51 avenue Pierre Fabre 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX	05 63 70 62 81
MARGUERITAT Caroline	Kinésithérapeute	3 avenue de la Gare	05 63 70 63 57
MOLINIER Audrey	Ostéopathe	72 chemin de la Juliane	06 32 04 29 98
GAC Christine	Psychothérapeute, équithérapeute, praticienne Shiatsu Myo-énergétique	5483 route de Lacapelle	06 84 24 87 03
GAC Pierre	Coaching en entreprise, psychopraticien en médiation équine	5483 route de Lacapelle	06 09 81 38 96
RIBEIRO Célia	Kinésithérapeute	1 avenue de la Gare	05 63 59 74 65
SAINT JEAN Claude Henrry	Médecin généraliste	1 avenue de la Gare	05 32 92 01 24

SERVICES

BAILE Jean-Pierre	Cours de guitare	3 route de Serviès	06 09 99 20 78
DIAZ Mary	Educatrice sportive pour enfants Yoseikan Budo	1155 route de la Cahuzière	06 88 67 39 00
ELSE INSTITUT	Institut de beauté	94 route de Saint- Martin	06 13 81 09 37
GAYRAUD Nadine	Couture, retouches, décoration	5 avenue de la Gare	06 47 16 29 63
GAZAGNOL BRASERO	Création artisanale de braséros sur mesure	25 chemin d'en Causse	06 61 77 03 28
GRIFOUL Jean- Claude	Infographiste : montages photos, modélisation 3D, muséographie...	275 chemin de Limardié	06 13 53 53 36

INSTITUE DE BEAUTE OPHELIE D	Esthéticienne et prothésiste ongulaire	3 rue Sicardou	06 50 64 11 68
LB Méca LEFIL Brice	Réparations automobile	10 place de l'école	05 63 71 03 62
MAUREL Daniel	Bricolage, jardinage	12 rue Sicardou	06 08 46 77 58
MECA MIKE - GARAGE & CO	Entretien et réparation automobiles toutes marques	27 route de Serviès	06 36 08 22 16
MOUYSSET Sylvie	Assistante maternelle	5 rue Ernest	06 58 91 11 59
LES CISEAUX DE JULIE	Coiffure à domicile		07 63 61 86 64
POPOTE SERVICES	Livraison de plats à domicile	140 route de Saint-Martin	06 27 05 59 96
PUPILLES TRAITEUR	Traiteur	140 route de Saint-Martin	06 27 05 59 96
SEGUI Sabrina	Assistante maternelle	24 route de Graulhet	06 61 52 74 36
SOS GUEPES	Désinsectisation guêpes, frelons	25 chemin d'en Causse	06 61 77 03 28
TETARD Denis	Cours de guitare	10 rue Paul Loupiac	06 73 47 21 97
THIERRY PRADES INFORMATIQUE	Assistance, formation, dépannage informatique à domicile	1693 chemin d'en Pendarel	06 13 70 24 98

11 Permanences locales

Evelyne FADDI - Maire de Damiatte

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 09h30 à 12h00

Laurent VANDENDRIECSHE - Conseiller départemental

Permanences sur rendez-vous au 05.63.70.60.18

Catherine RABOU - Conseillère départementale

Permanences sur rendez-vous au 05.63.51.45.10

CLCV (Consommation logement et cadre de vie) - Association de défense des consommateurs

Permanences : - Mazamet le mardi de 17h00 à 19h00

- Saïx le lundi de 14h00 à 17h00

Mail : clcv.sudtarn@orange.fr - tél : 06.34.09.00.93

Conciliateur de justice

Les lundi après-midi sur RDV au 05.63.70.52.67

Délégués départementaux du Médiateur de la République

- Annabelle DAURES

annabelle.daures@defenseurdesdroits.fr

Sous-préfecture de Castres

Permanence : 1^{er}, 3^e et 5^e lundi du mois, toute la journée, et 2^e et 4^e lundi du mois, l'après-midi

Tél : 05.63.45.62.64

- Joseph DE CONTI

joseph-antoine.deconti@defenseurdesdroits.fr

Hôtel de ville de Graulhet

Permanence : 2^e et 4^e lundi du mois, le matin

Tél : 06.51.25.27.07

L'assistance sociale du régime général

Tous les mardi et jeudi matins à la Mairie de SAINT PAUL CAP DE JOUX sur rendez-vous au 05.63.37.68.10

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Les mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 au local de l'association, rue République à SAINT PAUL

Tél : 05.63.75.39.57

12 CALENDRIER DES LOTOS ET MANIFESTATIONS 2026

JANVIER 2026					
Samedi	3	20h30	Loto	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	10	20h30	Loto	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	14h30	Loto	La paroisse	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	17	20h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	18	14h30	Loto	ADMR	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	25	14h	Loto	Génération Mouvement	Viterbe
Samedi	31	20h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux
FÉVRIER 2026					
Vendredi	6		CINECRAN		Damiatte
Dimanche	8	14h30	Loto	Comité des fêtes de Beauzelle	Damiatte
Dimanche	15	14h30	Loto	Ecole Serviès/Guitalens	Serviès
Dimanche	22	14h30	Loto	Ecole Viterbe	Viterbe
Jeudi	26	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Samedi	28	21h	Loto	Chasse Guitalens	Guitalens-l'Albarède
MARS 2026					
Dimanche	1	14h30	Loto	Ping Saint Paulais Pays de Cocagne	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	7	20h45	Loto	Association de chasse de Prades	Prades
Dimanche	8	14h	Loto	ADMR	Guitalens-l'Albarède
Samedi	14	9h30-18h	Salon du bien être	Cœur de nuage	Lautrec
Dimanche	15	9h30-18h	Salon du bien être	Cœur de nuage	Lautrec
Dimanche	15	14h30	Loto	Pétanque St Paulaise	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	15	ELECTIONS MUNICIPALES 1er tour			
Dimanche	22	ELECTIONS MUNICIPALES 2e tour			
Dimanche	22	14h30	Loto	Les Pimprenelles Saint Paulaises	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	29	14h30	Loto	Anciens combattants	Saint Paul Cap de Joux
AVRIL 2026					
Samedi	4	Journée+Soirée	Carnaval	Damiatte en collectif	Damiatte
Samedi	4	Journée	Rassemblement de VW		Guitalens-l'Albarède
Dimanche	5	Journée	Rassemblement de VW		Guitalens-l'Albarède
Samedi	11	17h	Spectacle Théâtre "HECTOR"	Saison culturelle Mairie-ADDA du Tarn	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	12	14h30	Loto	Génération Mouvement	Damiatte
Samedi	18	21h	Ioto	Pétanque Damiatte	Damiatte
Jeudi	23	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	26		Vide-grenier		Serviès
Dimanche	26	14h30	Loto	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
MAI 2026					
Dimanche	31	14h30	Loto	Comité des Fêtes Beauzelle	Damiatte
JUIN 2026					
Mercredi	17	9h30	CINECRAN		Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	19				
Samedi	20		Fêtes de Serviès	Comité des fêtes de Serviès	Serviès
Dimanche	21				
JUILLET 2026					
Jeudi	2				
Vendredi	3				
Samedi	4		Fêtes de Guitalens		Guitalens-l'Albarède
Dimanche	5				
Vendredi	10				
Samedi	11		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes de Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	12				
Vendredi	17				
Samedi	18		Fêtes de Beauzelle	Comité des fêtes de Beauzelle	